

**Délibération 2024-004**

**SEANCE DU 30 JANVIER 2024**

Date de la convocation : vendredi 26 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi trente janvier, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

**Pouvoirs :** HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), RIES Stéphanie (pouvoir à LEVOYER Thérèse), LELUBEZ Marlène (pouvoir à GALLUET Bruno), BURNEL Sébastien (pouvoir à LACOLLEY Daniel), LELANDAIS Guillaume (pouvoir à LEJOLLY Annie), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

**Excusée :** TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** MAUGER Sylvie

**Objet : COMPOSITION COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur Joël Dupont, conseiller municipal, avait été désigné membre de plusieurs commissions communales, à savoir :

- Commission Affaires Agricoles, Commerce et Artisanat
- Commission Culture, Tourisme, Associations
- Commission Finances
- Commission Communication
- Commission Affaires Scolaires / Conseil des Jeunes
- Commission Communale des Impôts Directs : commissaire titulaire
- Commission de contrôle des listes électorales
- Comité de pilotage étude de programmation urbaine

Afin de le remplacer, il demande, structure par structure, les éventuels candidatures afin de procéder au vote :

- Commission Affaires Agricoles, Commerce et Artisanat : Monsieur Arnaud Maurouard présente sa candidature

- Commission Culture, Tourisme, Associations : Monsieur Arnaud Maurouard présente sa candidature
- Commission Finances : Monsieur Arnaud Maurouard présente sa candidature
- Commission Communication : aucun candidat
- Commission Affaires Scolaires / Conseil des Jeunes : aucun candidat
- Commission Communale des Impôts Directs : renseignements pris auprès de la DGFIP, le renouvellement ne s'impose qu'en cas de décès, de démission ou de révocation d'au moins trois commissaires titulaires. Il n'est donc pas nécessaire de procéder au remplacement de Monsieur Dupont.
- Commission de contrôle des listes électorales : M. Arnaud Maurouard remplace Monsieur Joël Dupont, membre titulaire
- Comité de pilotage étude de programmation urbaine : Monsieur Arnaud Maurouard présente sa candidature

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte les candidatures présentées au sein des commissions communales
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout autre document se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS